

<b>EXAMEN : CAPD</b>	<b>SESSION 2008</b>	<b>N° du sujet : 07.018</b>
<b>SPECIALITE : Toutes spécialités</b>		<b>CORRIGE</b> <b>FOLIO : 1/2</b>
<b>SECTEUR : Tertiaire et Industriel</b>		
<b>EPREUVE : Histoire / Géographie</b>	<b>COEF : 1</b>	<b>VICE – RECTORAT</b> <b>NOUVELLE - CALEDONIE</b>
<b>DUREE DE L'EPREUVE : 01 H00</b>		

## **PREMIERE PARTIE : questions de cours d'histoire et de géographie**

### **HISTOIRE**

**Sujet 1 : La guerre froide** (1 point par réponse)

- 1) 1947
- 2) Les 2 puissances qui s'affrontent sont les Etats-Unis (bloc occidental) et l'URSS (bloc communiste)
- 3) La chute du mur de Berlin

**Sujet 2 : La Nouvelle-Calédonie dans les années d'après-guerre** (1 point par réponse)

- 1) Territoire d'Outre-Mer . La Nouvelle-Calédonie devient un Tom en 1946
- 2) Le code de l'indigénat est une série de mesures restrictives (résidence, circulation et travail) prises par le gouvernement colonial pour contrôler la population kanake.
- 3) La conséquence de son abolition est l'accès à la citoyenneté française des kanaks et l'obtention du droit de vote notamment.

### **GEOGRAPHIE**

**Sujet 1 : Les puissances majeures** (1 point par réponse)

- 1) Etats-Unis, Japon et Union européenne
- 2) Plus de la moitié des échanges commerciaux mondiaux sont réalisés entre ces 3 partenaires.
- 3) La 1<sup>ère</sup> puissance économique et commerciale : l'Union Européenne, puis viennent les Etats-Unis et enfin le Japon.

**Sujet 2 : Le Grand Nouméa** (1 point par réponse)

- 1) Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta
- 2) La population est attirée par la capitale car c'est là que se trouvent les services administratifs spécialisés, les centres de formation et le travail.
- 3) L'espace libre devient rare dans l'agglomération, et il est cher, et on assiste à une urbanisation périphérique du Grand Nouméa

## **DEUXIEME PARTIE : exploitation d'un document** (8 points)

- 1) un organigramme
- 2) Sénat, Assemblée nationale et Président de la République.
- 3) Le pouvoir exécutif est chargé de faire appliquer la loi, il est entre les mains du Président de la République et du Gouvernement. Le pouvoir législatif est chargé de faire la loi, il est entre les mains du Parlement (Assemblée nationale et Sénat).
- 4) La V<sup>e</sup> République est un régime parlementaire car le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale qui peut ou non lui accorder sa confiance
- 5) Le Président de la République dispose d'un pouvoir fort car : c'est lui qui nomme la Premier ministre, il peut dissoudre l'Assemblée nationale, il peut consulter la population directement par référendum, il est le chef des Armées, il nomme aux emplois civils et militaires et il dispose de pouvoirs exceptionnels en cas de crise grave.

<b>EXAMEN :</b> CAPD	<b>SESSION 2008</b>	<b>N° du sujet : 07.018</b>
<b>SPECIALITE :</b> Toutes spécialités		<b>CORRIGE</b> <b>FOLIO : 2/2</b>
<b>SECTEUR :</b> Tertiaire et Industriel		
<b>EPREUVE :</b> Histoire / Géographie	<b>COEF : 1</b>	<b>VICE – RECTORAT</b> <b>NOUVELLE - CALEDONIE</b>
<b>DUREE DE L'EPREUVE :</b> 01 H00		

**TROISIEME PARTIE : construction d'une figure (6 points)**

